

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 38 (1900)
Heft: 18

Artikel: Recette
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-198150>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'assesseu, que le vouativè bin adrâi, sè peinsâvè: « Tè ráodzâi pi po on gaillâ! sarâi prâo dein lo casse dè férè bin dâo mau perquie. » Et le vint asse bllianc qu'on panaman tant l'avâi poaire; adon coumeint l'avâi envâi dè décampâ à po vito et que n'ouzâvè tot parai pas modâ dinse du su la chaula, l'ai dese:

— Dépatsi-vo dè vito mé racliâ lè pai, se vo plié!

— Vo racliâ lè pai? l'ai dese adon Barbolon, por quoi mé preni-vo? ne su pas on chartiutier, mè! Mâ, tot parai, se vo teni à vo férè racliâ lè pai, allâ pi queri on étsièt et on part dè breintâ d'édhie tsauda et l'est bin lo diabillio se eintrèti no on ne vo raclié pas à tsavon, et peitèr mi qu'on tiâ-caisons!

L'arâi faillu oûrè adon lè recaffaiès que l'ont fe dein clia boutequa!

**

Nouvelles modes en chapeaux de dames.

Sur ce sujet, qui intéressera évidemment nos lectrices, nous reproduisons les détails qui suivent empruntés à la spirituelle chronique de Mme Jeanne de Bargny, dans la *France-Mode*:

« On n'a pas idée de la peine que donne à créer ce rien dont la plus belle moitié du genre humain couvre ses cheveux pour sortir. Un chiffonné d'étoffe, un mouvement des bords, une passe plus ou moins plate ou enlevée, la pose d'une plume ou d'une fleur sont l'objet d'études sérieuses, de mûres réflexions, d'une masse d'essais, dont on sourit quand on les ignore, mais qui équivalent à de véritables travaux scientifiques pour ceux qui les prennent au sérieux et qui en vivent... »

« Il y a, dans les quartiers excentriques de Paris, de nombreuses femmes et jeunes filles, artistes en leur genre, qui s'ingénient à créer des modèles... Elles font souvent pour cela des recherches dans de vieux livres, consultent d'anciennes estampes, fréquentent les musées, et, quand elles peuvent, vont au théâtre pour se donner des idées, car le chapeau porté par l'héroïne d'une pièce en vogue indique presque toujours le style à adopter pendant toute une saison; puis, leurs chefs-d'œuvre exécutés, elles vont, leur carton au bras, dans les grandes maisons, rue de la Paix et ailleurs, porter le fruit de leurs labeurs.

« La célèbre modiste qui achète feutre, paille, velours et tulle ainsi chiffonnés, les modifie à son tour... Elle leur donne ce qu'en terme d'atelier on appelle « le coup de fion », son cachet personnel; et, quelquefois, elle en commande elle-même le modèle, d'après un dessin fait à sa guise, et, presque toujours, en collaboration avec « les premières ». Enfin, et c'est le plus généralement ainsi, avec le premier modèle, pris tel quel des mains de l'ouvrière créatrice, on en confectionne plusieurs autres, se servant pour l'un de la calotte, pour celui-ci de l'enlevé de la garniture, pour celui-là du bord ou de la passe joliment mouvementée... Mais avant de livrer au public ces toques, ces capotes ou ces chapeaux ronds, on tient conseil, dans le cabinet directorial, tout comme s'il s'agissait d'une affaire d'Etat; on essaie la coiffure; elle passe à peu près sur la tête de toutes les premières; on la modifie, on y retouche encore s'il y a lieu, et quand, à l'unanimité, elle est reconnue bonne pour la vente, elle est transportée au salon, où elle s'exhibe aux yeux des belles mondaines, sur des champignons *ad hoc*, mais où les vendeuses, généralement jolies, propriétaires de luxuriantes chevelures admirablement coiffées, les essaieront et les feront valoir.

« Dans les grands ateliers, les ouvrières travaillent autour de longues tables au-dessus desquelles de longs manchons verts concen-

trent la lumièrre des lampes électriques. Les unes, « les petites mains », gagnent à peine 50 francs par mois, tandis que les autres, « les premières apprêteuses », les « garnisseuses », les « créatrices » arrivent facilement à obtenir, dans les bonnes maisons, des émoluments de 5 à 600 francs par mois. »

Représentations dramatiques et lyriques à la Tour-de-Peilz, en 1804.

Par permission de la Municipalité de La Tour

Les artistes dramatiques et lyriques
donneront aujourd'hui jeudi 9 août 1804

Guillaume Tell

OU LE LIBÉRATEUR DE LA SUISSE

Opéra en trois Actes, orné de tout son Spectacle et de plusieurs combats entre les Suisses et les sujets de l'Empereur, et mis en musique par GRÉTRY

précédé de

L'INTENDANT COMÉDIEN

comédie en un acte.

En attendant, Raoul de Créqui, opéra en trois Actes.

Prix des places: 42 batz aux premières Galeries; 8 batz aux secondes; 6 batz au Parterre, et 4 batz aux troisièmes Galeries.

Le spectacle commencera à 5 heures et demie et finira, au plus tard, à 9 heures.

Quoique l'Opéra de *Guillaume-Tell* diffère de la tragédie du même nom, les traits les plus frappants de l'histoire y sont retracés:

1^o La désobéissance de *Guillaume Tell* à saluer le bonnet de *Gessler*, mis sur une pique au bas de la montagne. 2^o Son adresse à abattre avec une flèche la pomme placée sur la tête de son fils. 3^o La mort qu'il donne à *Gessler*, la victoire complète qu'il remporte sur les sujets de l'Empereur et qui procure à la Suisse l'affranchissement de l'esclavage dont elle était menacée.

Ce qui ne se trouve pas dans la tragédie et qui fait partie du 1^{er} acte dans l'Opéra, est la cérémonie auguste du mariage de la fille de *Guillaume Tell*, avec le fils de l'infortuné et brave *Mechtal* à qui *Gessler* fit brûler les yeux pour s'être opposé aux impositions onéreuses et infamantes dont l'Empereur voulait surcharger la *Suisse*.

Tel est le programme qu'un collectionneur de vieux documents a bien voulu nous communiquer. Certes, nous n'en avons pas pris connaissance sans un certain étonnement. En effet, qu'était donc ce théâtre de la Tour-de-Peilz, avec trois rangs de galeries? Jamais personne n'en eût supposé l'existence dans cette petite localité.

Nous en restions rêveur, quoi! et nous ne pûmes nous empêcher de prendre des renseignements auprès d'un de nos amis de la Tour, qui ne fut pas moins étonné que nous à la lecture du programme en question. Cependant, après y avoir réfléchi, il acquit la conviction qu'il s'agissait évidemment d'un théâtre en plein vent, avec estrades numérotées.

Cela dit, comment trouvez-vous la cérémonie du mariage de la fille de *Guillaume Tell*? Nous ignorions tout à fait que notre libérateur eut une fille à marier.

A quoi servent les toutous?

On a pu lire ces jours dans les journaux quotidiens l'émoi qui s'est emparé des propriétaires de chiens à Neuchâtel et à Saxon. C'est par douzaines, paraît-il, que disparaissent leurs chers toutous. Des boulettes de viande additionnée d'un toxique quelconque les font passer de vie à trépas en un rien de temps. Quels sont les empoisonneurs? On ne le sait. Les sociétés protectrices des animaux réclament les mesures les plus rigoureuses.

D'autre part, ceux qui détestent les chiens demeurent insensibles à la douleur des amis de « l'ami de l'homme ». Beaucoup même se sont frottés les mains en apprenant les hécatombes de Saxon et de Neuchâtel.

Qui a raison et à quoi servent en réalité les

toutous, exception faite des gardiens de la ferme et des troupeaux, des chiens de chasse et de ceux qu'on emploie à traîner des charrettes? Les lecteurs du *Conteur Vaudois* veulent-ils nous dire leur sentiment là-dessus? Nous leur ouvrons bien volontiers nos colonnes.

Jolie coutume. — A Zermatt (Valais), lorsqu'un jeune homme recherche une fille en mariage, et que la chose est encore à l'état de projet, que les consentements des parents ne sont pas encore acquis, et que cependant le prétendant plaît, en principe, à la famille, il est invité à un repas qui donne lieu à des tergiversations assez curieuses.

On cause de tous sujets, sauf de celui qui préoccupe le plus les deux jeunes gens. Ils attendent, anxieux, qu'on ait statué sur leur sort. Mais le temps passe; les mets succèdent aux mets, et les bouteilles aux bouteilles, sans qu'un traître mot vienne comme un baume radieux, mettre leur esprit en joie; le maître du logis semble faire exprès de prolonger leur supplice; il s'étend complaisamment sur des vétillles, sur des nullités, sur des thèmes oiseux...

Enfin il se lève, et va chercher le plus vieux frondeur de la maison. Il en donne un morceau à sa fille et à son jeune convive.

C'est la consécration de celui-ci comme fiancé. Il ne reste plus qu'à fixer le jour de la noce.

Recette.

Nettoyage des gants de soie ou de fl. — Il faut les mettre tremper dans de l'eau froide après les avoir enduits de savon, les laisser une demi-heure, puis les rincer à l'eau toujours froide, sans les torde. Les presser doucement dans la main, changer l'eau jusqu'à ce qu'elle soit claire. Etendre les gants sur un séchoir, à l'ombre; lorsqu'ils sont secs, ne pas les repasser, les ouvrir seulement.

L'autre jour, un brave tailleur de pierre fit un faux mouvement et tomba à terre, de la hauteur d'un quatrième étage.

Hasard miraculeux, il ne fut pas tué. Il s'en tira avec une jambe et un bras cassés.

Tandis qu'il gisait, évanoui, sur le sol, passent deux bonnes dames, qui s'approchent.

« Oh! le pauvre homme; il est sans doute tombé? » s'écrie l'une.

— Apparemment, dit l'autre dame; il nous faut le relever.

Tant bien que mal, elles soulèvent le blessé, puis, avec de l'eau, lui rafraîchissent le visage et les mains. Il est toujours évanoui.

« Ma chère, allez donc demander, dans cette maison, qu'on nous prête un verre. Un peu d'eau ranimera peut-être ce malheureux. »

Le pauvre ouvrier, qui, insensiblement, revient à lui, a entendu vaguement ces dernières paroles. Il ouvre légèrement les yeux, puis, d'une faible voix: « ... De quel étage faudrait-il tomber, hélas, pour avoir un verre de vin? »

THÉÂTRE. — Comme on s'y attendait, la représentation de *Boccace*, montée avec un soin tout particulier, avait attiré de très nombreux spectateurs. Cette opérette est un chef-d'œuvre que nos artistes ont interprété de façon admirable. Une seconde représentation ne serait pas de trop.

Sans être de même valeur que la musique de Suppé, celle de Planquette, dans *Les Cloches de Corneville*, fait toujours grand plaisir. Elle tient. Aussi, une seconde représentation de cette opérette sera donnée demain soir, dimanche, à 8 heures.

La rédaction: L. MONNET et V. FAVRAT.

Papeterie L. MONNET, Lausanne.
3, RUE PÉPINET, 3

CARTES DE VISITE
FAIRE-PART NAISSANCE, MARIAGE, DÉCÈS
Prompte iivraison.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.